



## Communiqué de presse :

### **Quand le conflit d'intérêt devient un mode de management à l'ARS Midi-Pyrénées**

Les personnels de l'ARS Midi-Pyrénées viennent d'apprendre avec stupéfaction la nomination, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, d'une directrice de pôle du CHU de Toulouse sur un poste de direction de ***l'agence régionale de santé de Midi-Pyrénées (ARS\*)***

Or cette cadre de très haut niveau (Directrice de l'Offre de Soins et de l'Autonomie) sera chargée entre autres du suivi administratif et financier des établissements sanitaires de la région, et donc du CHU de Toulouse lui-même !

De plus, le conjoint de ce cadre hospitalier occupe à ce jour le poste de directeur des affaires financières-Adjoint au CHU.

Enfin, cette nomination fait suite, en sens inverse, au départ très récent d'une cadre supérieure de l'ARS au CHU de Toulouse, elle-même issue de cette direction de l'ARS.

Voici que la porosité entre ARS et CHU s'accroît aujourd'hui encore... Peut-on rêver mieux en termes de confusion des genres ?

Dans ce contexte, quelle capacité et quelle volonté détiendra l'ARS Midi-Pyrénées pour mettre en œuvre une politique de santé **avec la neutralité et l'indépendance requise** ?

Pour l'intersyndicale CGT, FO, UNSA, SUD de l'agence régionale de santé Midi-Pyrénées, il y a donc conflit d'intérêt manifeste.

**Les Organisations Syndicales, avec les personnels,**

**dénoncent avec force ce scandale et déclarent**

**qu'elles ne sont pas disposées à laisser cette affaire sans suite.**

- **Contacts presse :**

**UNSA : Dct. Charles CANDILLIER 06 38 50 80 64**

**SUD : M. Philippe DU BOIS DE GAUDUSSON 06 31 52 45 04**

**FORCE OUVRIERE : Dct. Sabine GARDELLE-OTTAVY 06 07 42 24 35**

**CGT : M. Laurent ORTIC 06 07 40 18 35**

- **Pièces jointes :**

**Tract de l'intersyndicale**

**\*L'ARS, établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère chargé de la santé, met en œuvre un pilotage unifié de la santé en région.**